

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 8 (1932-1933)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Rapports officiels sur les événements du 9 novembre, à Genève  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-707638>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ral le plaça à la tête du 2<sup>e</sup> corps d'armée. Durement éprouvé par les fatigues de la mobilisation de guerre, il donna sa démission peu après la fin des hostilités. Mais malgré cela, loin de rechercher un repos bien mérité, il se consacra dès lors à quantité d'œuvres d'utilité publique au service desquelles son autorité et son expérience firent merveille.

Une de ses dernières apparitions dans la vie publique fut sa récente intervention à la dernière assemblée générale de la Nouvelle Société Helvétique, où il prit avec chaleur la défense de la démocratie et de l'armée. Ses paroles firent une profonde impression sur l'assemblée et il est certain qu'à l'heure actuelle elles n'en ont acquis encore que plus de poids.

Le « Soldat suisse » lui adresse ici un dernier hommage et prie sa famille éplorée d'accepter ses très vives condoléances.

## Rapports officiels sur les événements du 9 novembre, à Genève

*Des bruits et des récits absolument fantaisistes des tristes événements dont Genève a été le théâtre ayant été propagés abondamment par certaine presse et notamment par un grand nombre de journaux étrangers, nous tenons encore, bien que d'autres l'aient déjà fait avant nous, à préciser comment les choses se sont passées.*

*Il importe en effet de démontrer que si la troupe a tiré, elle l'a fait pour se préserver contre une meute déchaînée et armée que plus rien ne pouvait tenir en respect. Les clichés que nous avons publiés dans le n<sup>o</sup> précédent en sont une première preuve, quant à la seconde elle est fournie par les rapports ci-dessous sur lesquels nous attirons toute l'attention du lecteur soucieux de vérité. (Réd.)*

### 1. Rapport provisoire de l'Auditeur en chef de l'Armée

1) La première compagnie de l'école de recrues d'infanterie III/1, placée sous le commandement du Plt. Burnat, qui avait reçu l'ordre de faire évacuer le boulevard Pont-d'Arve, a été accueillie non seulement à coups de sifflets, par des injures et l'incitation aux soldats de désobéir, mais fut aussitôt entourée par de nombreux manifestants et malmenée à coups de pied, à coups de poing et avec des instruments de tous genres; puis du poivre fut lancé dans les yeux des soldats ou, de derrière le casque fut poussé en avant, les armes leur furent arrachées et les mauvais traitements furent poursuivis avec les fusils enlevés.

Tout cela eut lieu dans l'intention évidente d'empêcher la troupe d'avancer et d'accomplir le service commandé.

2) D'une manière générale, les dépositions non seulement de la troupe, mais aussi des civils qui furent entendus, confirment:

a) que des civils avaient été postés à des endroits déterminés de la rue pour donner aux manifestants des ordres sur l'action à suivre;

b) que le soldat isolé fut subitement cerné et attaqué par plusieurs manifestants;

c) que pour ainsi dire dans chaque cas l'attaque et le désarmement eurent lieu selon une méthode uniforme: le premier agresseur poussait le casque du soldat par derrière, le second lui assénait des coups sur la tête et un troisième s'emparait de son arme;

d) qu'il fut fait usage de signes de reconnaissance;

e) que des pétards furent lancés lorsque la foule se retirait après des coups de feu tirés par la troupe.

Ces constatations et le fait que les agresseurs étaient munis de poivre et de matraques ont donné à de nombreuses personnes entendues comme témoins l'impression très nette que l'attaque de la troupe avait été préparée méthodiquement et exécutée sous une direction unique.

3) Environ 60 hommes de la compagnie submergée par les manifestants purent être, sur l'ordre du major Perret, retirés jusqu'au Palais des Expositions, et placés devant le mur de cet édifice, où ils pouvaient encore se défendre sans être entourés de tous côtés.

4) Les manifestants continuèrent leurs attaques contre la troupe postée devant le Palais des Expositions, continuant à la harceler en l'injuriant, en la sifflant et en lui lançant des pierres et des pavés.

A ce moment, le major Perret prit la décision de faire charger les fusils et donna l'ordre de tirer, car il ne voyait pas d'autre moyen de protéger la troupe contre une foule qui la serrait toujours de plus près.

5) Il est établi d'une manière absolument certaine qu'avant qu'ait été donné l'ordre de faire feu, le soldat-trompette a, par deux fois, donné le signal « attention ». Chaque personne se trouvant sur la place a dû entendre ces signaux. Il faut, par contre, admettre que les mesures d'ordre verbales n'ont été, en raison du bruit qui régnait, entendues que par les personnes les plus rapprochées. Entre le signal du soldat-trompette et l'ordre de faire feu les manifestants auraient eu suffisamment de temps, sinon pour évacuer la place, du moins pour se retirer.

Les manifestants ne se retirèrent même pas après les premiers coups de feu (sans doute dans l'idée qu'il ne s'agissait que d'un tir à blanc). La retraite ne commença que lorsque les manifestants aperçurent les blessés et les morts.

6) D'après les déclarations de plusieurs témoins, un coup de feu aurait été tiré de la foule avant que la troupe n'ait ouvert le feu.

7) Le feu de la troupe n'a pas duré plus de 10 à 15 secondes. Il est établi que la troupe a tiré: 112 cartouches de fusil, 25 cartouches de pistolet et 30 cartouches d'un fusil-mitrailleur.

8) Les rapports de l'Institut de médecine légale indiquent la découverte, sur le corps d'une des victimes, d'hémorragie aux jambes et d'un grain de grenaille qui se trouvait directement sous la peau. Ces blessures, dues à un coup de feu, ne peuvent pas provenir de la troupe.

9) Lorsque la III<sup>e</sup> compagnie, venue renforcer la I<sup>re</sup>, prit position devant l'école du quai Charles-Page, trois incidents se produisirent presque simultanément:

a) plusieurs coups de feu (on a parlé de 6) furent tirés contre la troupe qui se rassemblait, d'une maison voisine, sans atteindre personne;

b) une auto arrivant à ce moment vint se mettre au travers de la compagnie;

c) une motocyclette entra dans la colonne par derrière, blessa un officier et deux recrues qui, toutes deux, ont eu une jambe brisée.

### 2. Rapport du Major Perret au Cdt. E. R. III/1 sur l'exécution de la mission d'ordre

1. *Mission:* Avec Cp. I (3 sct.) dégager le boulevard du Pont-d'Arve.

2. Je pars en avant avec le cpl. Lenoir, 2 fus. et 2 trompettes; je suis suivi de la section Baillif puis des 2 autres sct. de la Cp. sous les ordres du Cdt Cp. lui-même.

3. Arrivé sur la place je constate que celle-ci est couverte de curieux et que le boulevard du Pont-d'Arve est noir de monde. Je fais donner le signal de « garde à vous ».

4. *Exécution de la mission:* La sct. Baillif s'engage derrière moi; elle est submergée. C'est alors que je me rends compte que parmi les curieux il se trouve de nombreux manifestants, organisés par petits groupes. Nous sommes houspillés, injuriés et frappés. Je reçois une poignée de poivre en pleine figure, ainsi que plusieurs hommes. Je cherche à grouper les hommes de la sct. Baillif, j'en forme un noyau de 10 environ.

Pendant ce temps, les deux sct. commandées par le Plt. Burnat m'ont en partie rallié, partie dépassé. C'est la bagarre. Nous sommes pressés de toutes parts. Des hommes isolés se font désarmer, d'autres sont jetés à terre.

Je rallie autour de moi le gros des 3 sct., environ 60 hommes, et nous nous replions, groupés, par la place, sur le Palais des Expositions.

5. *Défense et emploi des armes:* Mon détachement replié et groupé devant le Palais des Expositions n'a pas rempli sa mission. Nous avons été attaqués, nous recevons des pavés et des pierres, sans compter les injures. J'envoie demander le renfort de la Cp. III. Les injures, jets de pierres et vociférations devenant de plus en plus pressants, je fais sonner le signal « garde à vous » une ou deux fois, sans succès; au contraire, les attaques augmentent et je crains pour la sûreté du détachement, pressé de tous côtés. Quelques hommes ont déjà chargé, les officiers demandent l'autorisation de tirer. Je calme mes hommes, espérant l'intervention prochaine de la Cp. III.

A 21 h. 35 il n'y a rien, plus rien à faire qu'à tirer, j'en donne l'ordre; les hommes ouvrent le feu très calmement, quelques manifestants tombent. Après une salve qui a duré au maximum 10 secondes, la place est libre. Je fais cesser le feu, reforme la troupe en rangs et ordonne de marcher sur le boulevard du Pont-d'Arve.

6. *Evacuation du boulevard et barrage de la place:* Les

manifestants relèvent leurs morts et blessés. Sitôt cela terminé je fais sonner plusieurs fois le signal « garde à vous » et le détachement évacue systématiquement la place. C'est environ à 22 h. que celle-ci est évacuée. Je l'occupe par des postes et barrages et après avoir pris liaison avec le Cdt Cp. III arrivé entre temps en camion avec 1 sct. et avec les postes de gendarmerie.

7. *Conclusions:* L'exécution d'une mission semblable est très risquée avec des recrues. J'ai admiré le calme de nos hommes et ne peux que rendre hommage à leur discipline et leur sentiment du devoir. Je signale tout spécialement l'énergie et le calme du Plt. Burnat, Cdt Cp. I, lui-même blessé et piétiné. Les manifestants étaient soigneusement organisés et l'attaque préparée.

Aux premiers coups de feu à balle les manifestants n'ont pas réagi, ce n'est qu'en voyant tomber les leurs qu'ils se sont sauvés. Il aurait donc été dangereux de tirer d'abord à blanc.

### 3. Rapport complémentaire de l'Auditeur en chef

Au Grand Conseil il a été donné lecture d'un rapport complémentaire de l'auditeur en chef d'où il résulte qu'on distingue très nettement trois phases dans l'attaque qui a commencé brusquement. Ces phases ont été probablement commandées par des signaux de communistes. Les procédés étaient les suivants:

a) On tomba d'abord sur les officiers. Ils étaient trois: le Plt. Burnat et deux chefs de sct. Les trois officiers furent l'objet des mêmes procédés: deux hommes saisissaient l'officier par devant et deux autres par derrière. Ils l'attrappaient par ses courroies et l'immobilisaient. Ils cherchaient à couper les courroies pour arracher le pistolet. On frappait l'officier à coup de poing américain ou à coups de matraque. On lui arrachait son casque et on le frappait sur la figure avec le dos dudit casque. Enfin, on tentait de jeter l'officier à terre et de le piétiner.

b) Quant aux sous-officiers et soldats, les manifestants les serraient de près et cherchaient à leur arracher leurs armes. Ces armes servaient à frapper le propriétaire, ou bien elles étaient brisées sur-le-champ. A cet effet certains émeutiers avaient avec eux des marteaux et des clés anglaises, preuve évidente de l'organisation de l'attaque.

Le Plt. Burnat chercha à se dégager pour pouvoir donner ses ordres. Il cria: « A moi ». Un caporal et deux hommes accoururent et frappèrent avec leur mousqueton et avec la crosse d'un fusil-mitrailleur les assaillants du commandant de compagnie, le Plt. Burnat fut ainsi dégagé. Il donna à une poignée d'hommes qui se trouvaient auprès de lui l'ordre de reculer et fit signe aux soldats qui se tenaient en face. La section se replia dans la direction de l'Arve. L'idée du Plt. Burnat était de regrouper sa compagnie au centre du carrefour. Sur ce carrefour, la section de tête rejoignit en partie, ramenée par son chef de section.

La Cp. comptait environ 60 hommes. Une dizaine devaient encore rejoindre peu après. Les 20 autres étaient soit blessés et soignés dans les maisons, soit isolés de leurs camarades, généralement désarmés. Ces hommes ont rejoint ultérieurement leurs camarades, quelques-uns en passant par la caserne. Sur le carrefour, le Plt. Burnat retrouva le major Perret accompagné d'un trompette.

Les manifestants continuaient à frapper de plus en plus fort.

Le Plt. Burnat considéra le terrain et apprécia la situation. La mission lui interdisant toute retraite sur la Caserne, retraite qui eût été d'ailleurs impossible, l'officier voulut regrouper son monde afin de reprendre son mouvement en avant et il chercha à cet effet à s'écarter de la foule pour obtenir sa liberté d'action. Il décida en conséquence de gagner la façade du Palais des Expositions et de s'y rassembler le dos au mur. Il ordonna donc un recul jusque devant ladite façade.

Arrivé devant le Palais, le Plt. Burnat n'eut pas même le temps de commander un rassemblement. Les manifestants arrivaient déjà au pas de gymnastique sur la petite compagnie. Celle-ci se groupa en un essain adossé au mur du Palais et faisant front dans deux directions. L'effectif était de 60 à 70 hommes.

Les manifestants devenaient de plus en plus violents. Les coups et les pierres pleuvaient.

Le Plt. Burnat dit alors au major Perret, lequel se trouvait à ses côtés: « Je vais être obligé de tirer ». Le major Perret lui répondit: « Non, attendez ». Cependant l'attaque continuait, les hommes étaient serrés de si près qu'il leur était presque impossible de cogner avec leurs fusils. Le Plt. Burnat reprit alors: « Cette fois-ci je n'attends plus, je tire ».

Le major Perret réfléchit et dit: « Allez-y ».

Le major Perret fit sonner « garde à vous » par le trom-

pette, pendant que le Plt. Burnat donnait l'ordre de charger. Il fit sonner une seconde fois le signal de « garde à vous » pendant qu'on finissait de charger.

A ce moment partit de la foule un coup de pistolet qui n'atteignit heureusement personne. Quelques hommes ont vu l'individu qui brandissait le pistolet.

Le Plt. Burnat cria à la foule: « En arrière, ou nous tirons ». Seul le premier rang de manifestants dut entendre cet avertissement. Mais il l'entendit, car les cris, les hurlées et les sifflets redoublèrent.

Le Plt. Burnat commanda: « Pour tirer, armes — un coup — visez bas — feu! »

Cet ordre ne fut entendu que des soldats qui se trouvaient autour de l'officier. Ils commencèrent immédiatement le feu. Entendant tirer, les autres soldats et le fusil-mitrailleur se mirent en position et ouvrirent à leur tour le feu. Un fait caractéristique: les hommes placés au centre de l'essaim cherchaient à parvenir au premier rang pour pouvoir tirer et ils forcèrent leurs camarades à se mettre à genoux, afin de leur permettre de tirer. On a nettement l'impression que chaque recrue, quelles que soient ses opinions politiques, sentit ce moment-là qu'elle défendait sa peau.

Le tir de la Cp. I amena peu à peu l'évacuation de la place, mais ce fut avec peine que l'ordre fut rétabli.



Sept mois à peine nous séparent des J.S.S.O. 1933 à Genève et nous rappelent que le temps s'écoule avec une rapidité déconcertante, surtout lorsqu'il s'agit de mettre sur pied une manifestation de l'importance des J.S.S.O.; aussi, s'étant mis à la tâche dès la première heure, le comité d'organisation des Journées genevoises peut, sans se vanter, affirmer avoir accompli déjà un très gros travail.

Les diverses commissions fonctionnent à merveille et nous aurons prochainement l'occasion de vous entretenir des travaux entrepris par celles-ci jusqu'à ce jour.

Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à vous informer que la commission de Presse et Publicité s'est efforcée jusqu'à maintenant de propager dans tous les milieux militaires de Suisse les dates des 14, 15, 16 et 17 juillet 1933, et ceci par des articles qui ont paru dans tous les périodiques militaires connus de notre pays. Elle a, en outre, actuellement ouvert un concours pour l'affiche des J.S.S.O. entre quelques artistes genevois. Un exemplaire de cette affiche sera adressé par la suite à chaque section et groupement de l'A.S.S.O. aux fins d'être affiché dans les villes et villages respectifs.

D'autre part, un guide très complet des J.S.S.O. sera distribué gratuitement à tous les participants; il comprendra notamment un plan de la ville de Genève et tous les renseignements utiles pour les concours.

De nombreuses sociétés et associations militaires ont promis leur participation et nous aurons le plaisir d'en publier la liste sous peu.

Officiers, sous-officiers et soldats, chers camarades, Genève compte sur vous et vous attend très nombreux dans ses murs en juillet 1933; après les tragiques événements de novembre dernier, votre présence à Genève sera la preuve éclatante de l'esprit patriotique qui vous anime et de la solidarité qui règne dans les rangs de tous les corps de troupe de notre armée.

Kaum sechs Monate trennen uns von den S.U.T. 1933 in Genf. Diese Tatsache erinnert uns daran, daß die Zeit mit ungläublicher Schnelligkeit verrinnt, ganz besonders wenn es sich darum handelt, eine Kundgebung von der Bedeutung der S.U.T. vorzubereiten. Das Organisationskomitee der Genfertage hat sich rechtzeitig an die Aufgabe herangemacht und es kann, ohne sich zu rühmen, feststellen, daß es bereits eine sehr große Arbeit bewältigt hat.

Die verschiedenen Kommissionen arbeiten prächtig. Sie werden nächstens Gelegenheit haben, Sie über die bis heute unternommenen Schritte zu unterrichten.

Für heute begnügen wir uns, Ihnen davon Kenntnis zu geben, daß das Pressekomitee sich bis heute bemüht hat, in allen militärischen Kreisen die Daten des 14., 15., 16. und 17. Juli 1933 bekanntzumachen durch Artikel, die in der gesamten Presse erschienen sind. Es hat außerdem gegenwärtig einen Plakatwettbewerb unter einigen Genfer Künstlern eröffnet. Exemplare des Plakates werden in der Folge allen Unter-